



7525, chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 0N7
rsb@rsb.qc.ca | www.rsb.qc.ca
450 672-4010

AFFICHAGE: 2025.06.27
AVIS NO 212

DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E), RESSOURCES HUMAINES

La Commission scolaire Riverside est à la recherche d'un(e) directeur(trice) adjoint(e), ressources humaines, pour combler un poste à compter du 18 août 2025. Les personnes intéressées et répondant aux qualifications sont invitées à soumettre leur candidature. La personne sélectionnée travaillera aux bureaux de la commission scolaire, situés au 7525, chemin de Chambly, à Saint-Hubert.

NATURE DU TRAVAIL

Il s'agit d'un poste de cadre supérieur au sein du service des ressources humaines. Relevant de la directrice des ressources humaines et faisant partie intégrante de l'équipe de direction de la commission scolaire, la personne retenue devra démontrer une solide expérience en gestion ainsi qu'une excellente connaissance des ressources humaines. Elle contribuera à faire progresser les meilleures pratiques et à mettre en place des programmes novateurs à l'échelle de l'organisation. Ce rôle comprend la coordination, la supervision, l'évaluation ainsi que la contribution à la recherche et au développement de certaines fonctions désignées en ressources humaines.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Responsabilités principales liées aux dossiers des enseignants et des professionnels :

- Superviser, coordonner et évaluer le travail des gestionnaires, des professionnels et du personnel de soutien administratif du service, notamment dans les domaines suivants : gestion du personnel, rémunération, assiduité et dotation, développement, et vérification des antécédents judiciaires.
- Administrer et interpréter les conventions collectives, et participer aux négociations locales.
- Élaborer des plans de dotation et superviser la classification des employés.
- Contribuer à l'amélioration des processus de recrutement, de sélection, d'affectation et d'intégration.
- Gérer les dossiers des employés au quotidien.
- Fournir des conseils professionnels sur des sujets liés aux ressources humaines, incluant les avantages sociaux, les assurances (y compris la CNESST), les régimes de retraite, les congés et les prestations de maternité.
- Intervenir dans les conflits interpersonnels, proposer des solutions et offrir du coaching au personnel.
- Gérer les budgets liés à la dotation.
- Superviser les qualifications des enseignants et les évaluations de rendement.
- Soutenir et diriger des initiatives liées à la rémunération à valeur ajoutée.

- Participer à des comités clés, tels que le comité de santé et sécurité, les comités de relations de travail et les comités de perfectionnement (PIC).

AUTRES RESPONSABILITÉS

- Soutenir la directrice des ressources humaines dans la réalisation des mandats du service et assurer son remplacement au besoin.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations stratégiques du service ainsi que des plans d'action et activités annuelles, en cohérence avec les priorités globales de la commission scolaire.
- Collaborer, diriger et soutenir des initiatives stratégiques en ressources humaines telles que la planification de la main-d'œuvre, le recrutement, la planification de la relève et le développement de carrière.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes en ressources humaines.
- Agir à titre d'expert en lois du travail, en règlements et en conventions collectives; analyser et résoudre des dossiers complexes en ressources humaines et proposer des solutions concrètes.
- Développer et partager des outils de gestion des ressources humaines adaptés aux autres services administratifs afin d'assurer un soutien cohérent aux gestionnaires de l'ensemble de la commission scolaire.
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par la directrice des ressources humaines.

QUALIFICATIONS

La personne idéale :

- Détient au moins cinq (5) années d'expérience réussie en relations de travail et en ressources humaines et/ou un minimum de cinq ans dans un poste de cadre supérieur (idéalement à titre de gestionnaire d'établissement scolaire).
- Possède un baccalauréat en ressources humaines, en administration des affaires ou en relations industrielles, et/ou une maîtrise en leadership éducatif. Un brevet d'enseignement du Québec et/ou une adhésion à l'Ordre des CRHA constitue un atout.
- Fait preuve de compétences exceptionnelles en leadership et en relations interpersonnelles, avec la capacité de collaborer efficacement avec ses collègues, les partenaires syndicaux et les autres parties prenantes.
- Est parfaitement bilingue (anglais et français), à l'oral comme à l'écrit.
- Démonstre une compréhension approfondie de la mission de la commission scolaire Riverside et du rôle de soutien stratégique des ressources humaines dans sa réalisation.
- Possède une réelle expertise en résolution de conflits, et incarne les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion afin de favoriser un environnement de travail respectueux et bienveillant.
- S'épanouit dans des situations sous pression, sait diriger et mobiliser des équipes, tout en assurant la confidentialité et la sécurité des informations sensibles.



7525, chemin de Chambly
Saint-Hubert (Québec) J3Y 0N7
rsb@rsb.qc.ca | www.rsb.qc.ca
450 672-4010

- Démonstre une bonne maîtrise des logiciels liés aux ressources humaines (ex. : Power BI, GPI, GRICS « PAIE et GRH ») et une approche axée sur les données pour la prise de décision.
- Est à l'aise avec les données techniques complexes et les informations détaillées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce poste est classé au niveau 7 (94 026 \$ à 125 366 \$), avec un salaire déterminé en fonction de l'expérience et des qualifications, conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UN CURRICULUM VITÆ AU PLUS TARD LE VENDREDI 8 AOÛT 2025 À 16 H, PAR COURRIEL À L'ADRESSE SUIVANTE : DIRECTION@RSB.QC.CA.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Commission scolaire Riverside encourage les candidatures des femmes, des membres des minorités visibles et ethniques, des Autochtones ainsi que des personnes en situation de handicap.